



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 novembre 2017

Invitation presse

Présentation des modalités d'organisation des assises des Outre-mer en Martinique

Le Premier ministre a lancé en Martinique samedi 4 novembre les assises des Outre-mer. Les assises des Outre-mer se veulent un temps d'échanges pour que chaque ultra-marin fasse entendre sa voix, pour que des pistes d'amélioration et des projets répondant aux enjeux majeurs du territoire émergent.

Les assises des outre-mer, qui s'étendront jusqu'en mai prochain, comprendront des ateliers nationaux et locaux ainsi qu'une consultation du public par voie numérique et par sondages. Il ne s'agit pas d'une énième consultation sur l'état de la Martinique : l'objectif est de faire émerger des projets concrets pour le territoire à horizon de quatre ans.

Le préfet de la Martinique présentera cet objectif et les modalités d'organisation des assises des Outre-mer en Martinique aux parlementaires, présidents de collectivités, présidents de chambres consulaires et représentants professionnels demain, mardi 7 novembre en préfecture.

A cette occasion le préfet détaillera la phase de concertation locale qui constituera le cœur de ces assises, à travers la tenue d'ateliers thématiques, qui se dérouleront entre novembre 2017 et mars 2018.

Pour mémoire, en parallèle, et jusqu'au 22 novembre, tous les Martiniquais sont invités à définir les priorités d'action pour le développement de la Martinique en répondant au questionnaire sur www.assisesdesoutremer.fr

La presse est invitée à l'issue de cette réunion pour un tour image de la réunion et un point presse à 16h à la préfecture.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972